

À tous les actionnaires et résidents

Brunch "retour des snowbirds"

Cette année, nous avons eu un hiver difficile. Loin du Village, certains ont profité d'un chaud soleil et surtout d'aucune glace dangereuse ou de froid intense. Pour souligner le retour de nos "snowbirds", le Club-House organise de nouveau un **Brunch de bienvenue, le dimanche 28 avril 2019 dès 10h00**.

Ce sera un service de buffet avec notre traiteur usuel (Les cuisines Leblanc, de Laprairie). Apportez votre vin. Voir le menu sur la fiche d'inscription en pièce jointe de ce communiqué.

Vous devez réserver vos places, car elles sont limitées à 84 personnes. Deux réservations par unités. Coût de 20\$ par personne (montant exact, svp), et non remboursable après le 18 avril 2019.

Vous pouvez vous inscrire selon les modalités suivantes:

Remplir la fiche d'inscription et la remettre avec le montant exact.

- Inscription en personne au Club-House : les **mercredis 3 et 17 avril 2019 de 17h00 à 19h00**
- Inscription pour ceux qui prévoient ne pas être disponibles à ces deux dates:
 - Un ami d'une autre unité peut vous inscrire et payer à votre place les 3 ou 17 avril prochain
 - Les résidents encore au chaud pourront s'inscrire par courriel auprès de l'administrateur Richard Bourdeau (rrbourdeau@gmail.com) ou notre gestionnaire (lidesroches@gestior.com) au cours de la période entre le 3 et 17 avril 2019 inclusivement. La confirmation de votre réservation au Brunch suivra la réception du paiement qui devra être effectué avant le 17 avril 2019 selon des modalités à convenir avec Richard Bourdeau.

Activités sociales : calendrier

Voici le calendrier des activités organisées par le Club-House. À mettre à votre agenda.

- Dimanche 28 avril 2019 (\$\$): **Brunch des Snowbirds** Buffet avec traiteur (10h00 à 14h00)
- Jeudi le 30 mai 2019 **Beau-Jeudi 5@7** avec service de bar
- Jeudi le 27 juin 2019 **Beau-Jeudi 5@7** Pizza Party avec service de bar
- Jeudi le 25 juillet 2019 **Beau-Jeudi 5@7** avec service de bar
- Jeudi le 22 août 2019 **Beau-Jeudi 5@7** Épluchette de blé d'Inde avec service de bar
- Samedi le 28 sept. 2019 (\$\$) **Méchoui** avec service traiteur (18h00 à 21h00)
- Mercredi, le 23 octobre 2019 **Assemblée générale 2019** (19h00)
- Jeudi le 31 octobre 2019 **Beau-Jeudi 5@7** Oktoberfest avec service de bar à bière
- Jeudi le 21 novembre 2019 **Beau-Jeudi 5@7** avec service de bar
- Samedi le 7 décembre 2019 (\$\$) **Party de Noël 2019** avec service de traiteur (18h00 à 21h30)

Notes concernant les activités où le nombre de places est limité:

- Nous devons limiter le nombre de participants à certaines activités. Sachez que dans ces cas, nous réservons jusqu'à la date limite d'inscription un certain nombre de places pour les bénévoles du Club-House. Après cette date, nous utilisons une liste d'attente en cas de dépassement.
- Les activités avec le sigle (\$\$) ont un coût de 20\$ par personne, non remboursable après une date limite. Ce coût couvre **partiellement** la dépense réelle faite par le Club-House.
- Remarquez que nous facturons à partir de cette année le party de Noël.

Rencontre des présidents de syndicats

Le conseil d'administration du Club-House a comme responsabilité la gestion du Club-House et de ses différentes activités et services. Il n'a en aucun cas de responsabilités sur vos unités. C'est la responsabilité de votre syndicat.

À la demande de certains syndicats, le président du Club-House a organisé l'an passé une rencontre des 28 présidents (ou de l'un de ses représentants) afin de faciliter les échanges et la concertation parmi les 28 syndicats formant notre Village. Ce fut un succès l'an passé et les participants ont souhaité que ce type de rencontre se répète annuellement ou au besoin.

Le président du Club-House invitera de nouveau les présidents des 28 syndicats à participer à une rencontre prévue pour le début du mois de mai. Si vous avez des sujets d'intérêts qui nécessitent une concertation des syndicats du Village, vous pouvez en parler à votre président.

Révision des règlements

Vous trouverez sur le site WWW les règlements du Club-House (voir <http://villageliberte.net/reglement.htm>). Comme vous le constaterez à son article 15.1, ce règlement a été mis en place en 2002 et a été modifié de temps à autre. Suite à certains commentaires reçus, le présent conseil examine actuellement ce règlement afin d'y apporter, s'il y a lieu, des changements et/ou des améliorations. Vous pouvez faire part de vos commentaires, remarques ou demandes en les transmettant à notre gestionnaire Mme Louise Desroches (ldesroches@gestior.com) ou en les déposant dans la boîte du "Bureau" du vestibule. Elle informera le conseil de tous les commentaires reçus.

Portes vers la piscine et les quais.

En novembre dernier, nous avons installé des détecteurs de puces sur les trois (3) portes donnant accès à la piscine et à la piste cyclable. Nous vous avons informé que les clefs actuelles contrôlant ces portes deviendront inutiles. Nous ferons ce changement lors de l'ouverture de la piscine. À partir de ce moment, vos puces actuelles contrôleront en tout temps ces trois (3) portes et seront requises pour ouvrir ces portes. Chaque ouverture sera enregistrée dans la banque d'information du Club-House avec le nom de son propriétaire.

Par contre, l'ancienne clef ouvrant ces trois portes et celle des quais sera encore requise pour ouvrir la porte des quais. Si vous ne désirez pas conserver cette clef, vous pouvez en disposer en la remettant dans la boîte "Bureau" du bureau. **Si vous désirez aller sur les quais, conserver votre clef.**

La reprise d'activités estivales

Dès que les bénévoles responsables nous en informeront, nous afficherons sur le babillard l'horaire de la reprise des activités estivales, telles que la pétanque, le vélo, la mise en forme, l'aquaforme, billard, ping-pong, etc.

Mise à jour des puces

Puisque les puces remplaceront les clefs donnant accès à la piscine et que, on le sait bien, elles ont été largement copiées, nous vous demandons de vous assurer du bon fonctionnement de vos puces. D'ailleurs, l'administration du Club-House procédera à une mise à jour de toutes les puces. Nous vous rappelons que chaque unité a droit à deux puces gratuites identifiées au nom des **résidents**. Dans le cas d'adulte ou d'adolescent additionnel résidant dans une unité, le gestionnaire pourra émettre des puces additionnelles au coût de 25\$. Une preuve de résidence valable sera exigée. Toute puce incorrectement identifiée sera annulée sans préavis. Dans le cas d'une location, nous insistons pour que la puce soit au nom du locataire.

Merci

Pièce jointe : Fiche d'inscription pour le Brunch

Fiche d'inscription Brunch Déjeuner du 28 avril 2019

Modalité d'inscription

Remplir la fiche d'inscription et la remettre avec le montant exact.

- Inscription en personne au Club-House : les **mercredis 3 et 17 avril 2019 de 17h00 à 19h00**
- Inscription pour ceux qui prévoient ne pas être disponibles à ces deux dates:
 - Un ami d'une autre unité peut vous inscrire et payer à votre place les 3 ou 17 avril prochain
 - Les résidents encore au chaud pourront s'inscrire par courriel auprès de l'administrateur Richard Bourdeau (rrbourdeau@gmail.com) ou notre gestionnaire (ldesroches@gestior.com) au cours de la période entre le 3 et 17 avril 2019 inclusivement. La confirmation de votre réservation au Brunch suivra la réception du paiement qui devra être effectué avant le 17 avril 2019 selon des modalités à convenir avec Richard Bourdeau.

Menu

Premier service (10h00 et 10h30)

Service de viennoiserie 3 variétés et café

Service principal (10h30 à 13h00)

Rôti de bœuf maison avec découpe

Omelette Western, œuf poché à l'érable

Pomme de terre, bacon, saucisse. toast

Station de gaufre maison avec ses garnitures: *sauce chocolat, sirop d'érable, fruit confit, perle chocolat blanc, chantilly, coulis de fraise.*

Plateau de fromages du terroir avec garniture

Plateau de fruit de saison frais

Station de thé, café, avec jus d'orange ET pichets d'eau

Fiche d'inscription **(À remplir avant votre venue au Club-House)**

Le Brunch retour des **snowbirds** du Havre du Village Liberté sur Berges aura lieu le dimanche 28 avril 2019 de 10h00 à 14h00 au Club House (C-H).

- > Inscription requise, maximum 84 personnes
- > Service traiteur en mode buffet
- > Coût 20\$ par personne. Non remboursable après le 19 avril 2018
- > **Remettre votre inscription avec le montant exact en argent comptant au C-H les mercredi 03 et 17 avril de 17h 00 à 19h00**

Réservations # _____ Adresse: _____ Date _____ Paiement : _____ \$

Nombre de Participants _____

Pour l'administration:

Réservations # _____ Adresse: _____ Date _____ Paiement : _____ \$

Nombre de Participants _____
